



Résumé

Les migrations en Europe

ODILE DIJOUX, 2024

Qu'est-ce que les migrations ?

Les migrations désignent le déplacement de personnes qui choisissent de quitter leur lieu de résidence pour aller vivre ailleurs, que ce soit dans une autre ville ou dans un autre pays.

Pourquoi les gens migrent-ils ?

Les raisons qui poussent les gens à migrer sont diverses :

- Pour trouver du travail : certaines personnes déménagent pour avoir de meilleures opportunités professionnelles ailleurs.
- Pour se mettre en sécurité : il arrive que des personnes fuient leur pays d'origine en raison de conflits, de guerres ou de catastrophes naturelles.
- Pour rejoindre leur famille : d'autres migrent pour être près de leurs proches.

Comment contrôler et gérer les migrations ?

Dans l'espace Schengen, les personnes qui veulent venir en Europe doivent souvent obtenir un visa ou un titre de séjour pour des raisons spécifiques, comme le tourisme, les études ou le travail.

De plus, des règles spéciales sont prévues pour les réfugiés. Ces derniers peuvent deman-

der l'asile, ce qui leur permet de rester et de vivre dans un pays européen s'ils sont reconnus comme étant en danger dans leur pays d'origine.

Frontex, une agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes, a été créée en 2004. Son principal objectif est de veiller à la sécurité et au bon fonctionnement des frontières et de contrôler les migrations vers le continent européen.

Quelles sont les spécificités des régions ultrapériphériques ?

Les régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne sont des territoires situés en dehors du continent européen, mais qui font partie intégrante de l'Union. Cependant, les départements et régions d'Outre-Mer (DROM) ne sont pas inclus dans l'espace Schengen en raison de leur situation géographique en dehors de l'Europe continentale.

Cela a des conséquences en termes de :

- contrôles aux frontières, où les voyageurs doivent passer par des contrôles douaniers et de sécurité à leur arrivée dans les DROM.
- gestion des flux migratoires. Les règles européennes ne sont pas applicables et ils ne bénéficient pas du soutien de Frontex. La France, en tant que membre de l'Union européenne, est responsable de la gestion de ses frontières extérieures, y compris celles de ses territoires d'outre-mer.

Seules les règles européennes touchant le droit d'asile sont applicables en RUP, la définition du réfugié est donc la même partout dans l'Union européenne.

Exemples de migrations dans les deux DROM de l'océan Indien :

- À La Réunion :

Depuis 2018, des Sri-lankais fuient leur pays qui connaît une crise économique, politique et sociale. Après une traversée périlleuse sur des bateaux vétustes, ils accostent sur l'île et espèrent obtenir le statut de réfugiés et le droit d'asile.

- À Mayotte :

Mayotte, une île de l'archipel des Comores, est devenue un département français en 2011. En raison de sa proximité géographique avec les autres îles des Comores et de son statut de département français, Mayotte attire un nombre important de migrants Comoriens chaque année.

Les Comoriens migrent souvent vers Mayotte en quête de meilleures opportunités économiques, de soins de santé et d'éducation. Ils traversent généralement le canal du Mozambique sur des embarcations de fortune pour atteindre l'île. Cette migration est souvent dangereuse et peut entraîner des pertes en vies humaines.

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation de la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.